



Le Président,

15.04.07

Communication du Président du Conseil Régional à la Séance Plénière

Réunion du 15 octobre 2015

**Communication sur les actions de formation mises en
œuvre au titre du Fonds réActif emploi-formation.**

I – CONTEXTE GENERAL

Le Plan de mobilisation pour l'emploi et de développement économique, adopté par l'Assemblée Plénière Régionale réunie le 14 février 2013 (DAP n° 13.01.03), traduit la priorité politique donnée au soutien à l'emploi et au développement économique durable.

Le Fonds réActif emploi-formation constitue une des nouvelles mesures inscrites dans ce Plan de mobilisation pour l'emploi.

Doté de 8 millions d'euros pour 2015, ce fonds vise à mettre en place des solutions pour la formation des demandeurs d'emploi, élaborées en réponse directe aux besoins de qualification exprimés par des entreprises qui recrutent ou des branches professionnelles dans des secteurs d'activités marqués par des tensions sur l'emploi.

Il permet d'apporter une réponse adaptée aux nouveaux besoins de formation repérés en cours d'année. Il constitue ainsi une réponse complémentaire aux dispositifs déjà existants en matière de qualification des demandeurs d'emploi, tels que les Parcours métiers qui répondent aux besoins de formation les plus récurrents de l'économie régionale (lesquels sont achetés pour une période de deux ans).

Pour les jeunes, particulièrement exposés aux effets de la crise économique, des actions de « découverte des métiers et acquisition de premiers gestes professionnels » sont organisées afin de leur permettre de découvrir les secteurs d'activité porteurs d'emploi.

Ces actions intègrent des visites en entreprise et des mises en situation de travail afin de permettre aux jeunes d'acquérir des premiers gestes professionnels et ainsi de renforcer leurs chances d'accéder à l'emploi à court ou moyen terme.

II – PRESENTATION SYNTHETIQUE DES OPERATIONS ET ELEMENTS D'APPRECIATION

A. Présentation synthétique de l'opération projetée

Les actions de formation mises en œuvre au titre du Fonds réActif emploi-formation résultent d'une analyse territoriale partagée, conduite principalement dans le cadre de commissions animées par les services de la Région.

L'expertise des acteurs économiques (entreprises et Maisons de l'emploi notamment) est sollicitée ainsi que celle des services de l'Etat, de Pôle Emploi ou encore des Missions locales...

Les diagnostics et les préconisations formulés dans les démarches de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences territoriale (GPECT) sont également pris en compte dans la réflexion.

Soucieuse d'apporter, par la formation et la qualification des actifs, une réponse pertinente aux entreprises exprimant des besoins de recrutement, la Région veille à garantir des formations adaptées aux besoins de compétences des entreprises et à l'évolution des métiers, en exigeant notamment l'implication des entreprises dans les phases marquantes du déroulement de l'action de formation, à savoir :

- le recrutement des stagiaires,
- l'adaptation des contenus de formation aux besoins des entreprises,
- l'organisation des périodes en entreprise,
- le suivi dans l'emploi à l'issue de la formation.

En la matière, les actions suivantes illustrent, à titre d'exemple, la mobilisation des entreprises et les résultats obtenus :

- **SE FORMER AU METIER DE CONDUCTEUR D'EQUIPEMENT D'USINAGE** – Dreux (28) : Le projet de formation s'appuie sur les résultats du sondage réalisé par l'UIMM 28 (Union des industries et des métiers de la métallurgie), la Maison des Entreprises et de l'Emploi de Dreux (M2ED) et Pôle emploi auprès des entreprises locales du secteur qui a permis d'identifier 21 besoins de recrutement énoncés notamment par des entreprises telles qu'AMP, Promill Stolz,...
- A l'issue de la formation, 7 des 11 stagiaires ont trouvé un emploi (63 %).
- **SE FORMER AU METIER DE TOURNEUR FRAISEUR SUR MACHINES A COMMANDE NUMERIQUE** – Châteauroux (36). Les entreprises adhérentes à l'UDEI, du secteur de la mécanique industrielle telles que NUMECAP (St Maur) ou MECA PRO (Levroux) avaient souligné le besoin important de main-d'œuvre qualifiée pour le métier de Tourneur Fraiseur. Sur les 8 stagiaires présents à la fin de la formation, 7 sont en emploi. A noter que 2 stagiaires sont sortis en cours de formation pour reprise d'emploi, soit un total d'emploi de 83 % pour l'ensemble des stagiaires inscrits à cette formation.

B. Coût et plan de financement

Dans le cadre du Fonds réActif emploi-formation 2015, **156 actions de formation ont d'ores et déjà été financées par la Région**, pour un montant de **7 575 779 €**.

1 979 places supplémentaires vont ainsi permettre à des demandeurs d'emploi de se former en 2015 et de répondre aux besoins des secteurs qui présentent des opportunités en matière d'emploi.

En complément de ces 1 979 places, de nouveaux achats de formation seront réalisés d'ici la fin de l'année.

Ces derniers porteront notamment sur le secteur de l'aéronautique au regard des besoins identifiés et en croissance au sein des PME de notre région. Ils viendront compléter des formations qui permettent d'ores et déjà d'acquérir les compétences attendues pour occuper des postes dans le secteur d'activité concerné.

C. Éléments d'appréciation

Depuis sa mise en œuvre en 2013, le Fonds réActif emploi-formation a permis :

- **de mettre en œuvre 4 645 places de formation supplémentaires pour un montant de près de 16,4 millions d'euros et représentant plus de 2,3 millions d'heures de formation.**

Les formations proposées sont principalement qualifiantes et permettent ainsi d'obtenir un diplôme reconnu par les professionnels du secteur. De ce fait, leur durée est assez longue (près de 6 mois en moyenne).

- **de couvrir les besoins de secteurs d'activité cruciaux de l'économie régionale ; principalement les services d'aide à la personne, l'industrie, le bâtiment, le commerce.**
- **d'adapter l'offre de formation aux opportunités d'emploi présentes dans l'économie régionale.**

A titre d'exemple, on peut citer l'industrie qui représente près de 20 % de l'emploi salarié régional et se trouve confrontée au paradoxe d'une dégradation globale de l'effectif salarié tout en maintenant des opportunités d'emploi dans certains secteurs (cosmétique, pharmacie, aéronautique) ou pour certains métiers (maintenance industrielle ou maintenance des éoliennes...).

Avec le Fonds réActif emploi-formation, les formations ont été ciblées sur les métiers porteurs (opérateur régleur, soudeur, technicien de maintenance).

La part des formations dans le domaine de l'industrie représente ainsi 20 % du nombre de places financées contre 6 % dans le cadre des Parcours Métiers du Programme régional de Formation.

- **d'accompagner les besoins en recrutement des secteurs d'activité créateurs d'emploi** à court ou moyen terme tels que les services à la personne ou aux entreprises.

Compte tenu des caractéristiques socio-démographiques de la région, notamment en termes de vieillissement de la population, les services à la personne constituent un gisement d'emploi régulier pour les demandeurs d'emploi.

Face aux tensions persistantes sur l'emploi dans ce secteur (où 75 % des projets de recrutement sont jugés difficiles selon l'enquête des besoins de main d'œuvre de Pôle Emploi), le soutien régional à la formation de personnels qualifiés dans ce secteur, déjà conséquent dans l'achat de Parcours métiers (12,6 % des places) a été renforcé grâce au Fonds réActif emploi-formation (20 % des places).

- **de répondre aux besoins de compétence dans des secteurs porteurs d'emploi et confrontés à des évolutions techniques et/ou règlementaires.**

Le poids des formations proposées dans le secteur du Bâtiment reste relativement proche entre le Fonds réActif et le dispositif de droit commun (Parcours métiers du Programme Régional de Formation) : 12 % environ.

Pour autant, les formations proposées dans le cadre du Fonds réActif permettent de diversifier l'offre en ciblant des domaines d'activité émergeant ou en développement tels que l'éco-construction, les énergies renouvelables ou la rénovation énergétique...

- **d'impliquer plus fortement les entreprises et les branches professionnelles dans la formation et la gestion des ressources humaines**
- **d'accélérer l'accès ou le retour à l'emploi de stagiaires dans les 6 premiers mois qui suivent la formation :**

69 % des personnes formées ont en effet trouvé un emploi durant ces 6 premiers mois, confirmant ainsi l'effet accélérateur attendu du Fonds réActif emploi-formation pour répondre aux besoins immédiats des entreprises. Dans certains secteurs, ce taux atteint même 74 %.

C'est ce que révèlent les résultats d'une enquête téléphonique réalisée en juin 2015 par un prestataire sur demande de la Région dans le cadre de sa démarche d'évaluation de sa politique Formation professionnelle.

Ces données concernent un échantillon de 350 demandeurs d'emploi entrés dans une formation mise en place dans le cadre du Fonds réActif en 2013 ou en 2014 et ayant achevé celle-ci entre juillet 2013 et juin 2014.

Pour les demandeurs d'emploi ayant suivi une formation du Programme Régional de Formation, ce taux est de 58 % tous types d'actions confondues. Pour les seules actions qualifiantes, le taux est de 64 %.

III - PROPOSITIONS DU PRESIDENT

L'Assemblée Plénière, réunie le **15 octobre 2015**, prend acte des actions de formation d'ores et déjà mises en œuvre dans le cadre du Fonds réActif emploi-formation 2015.

Les crédits correspondants au financement de ces opérations ont été affectés sur l'AE 2014-0573 conformément à la délibération CPR n° 14.10.20.46 du 7 novembre 2014.

François BONNEAU